

3913



CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE

**UNITE D'APPUI AUX STRATEGIES ET POLITIQUES DE SECURITE ALIMENTAIRE**  
**FERAP**

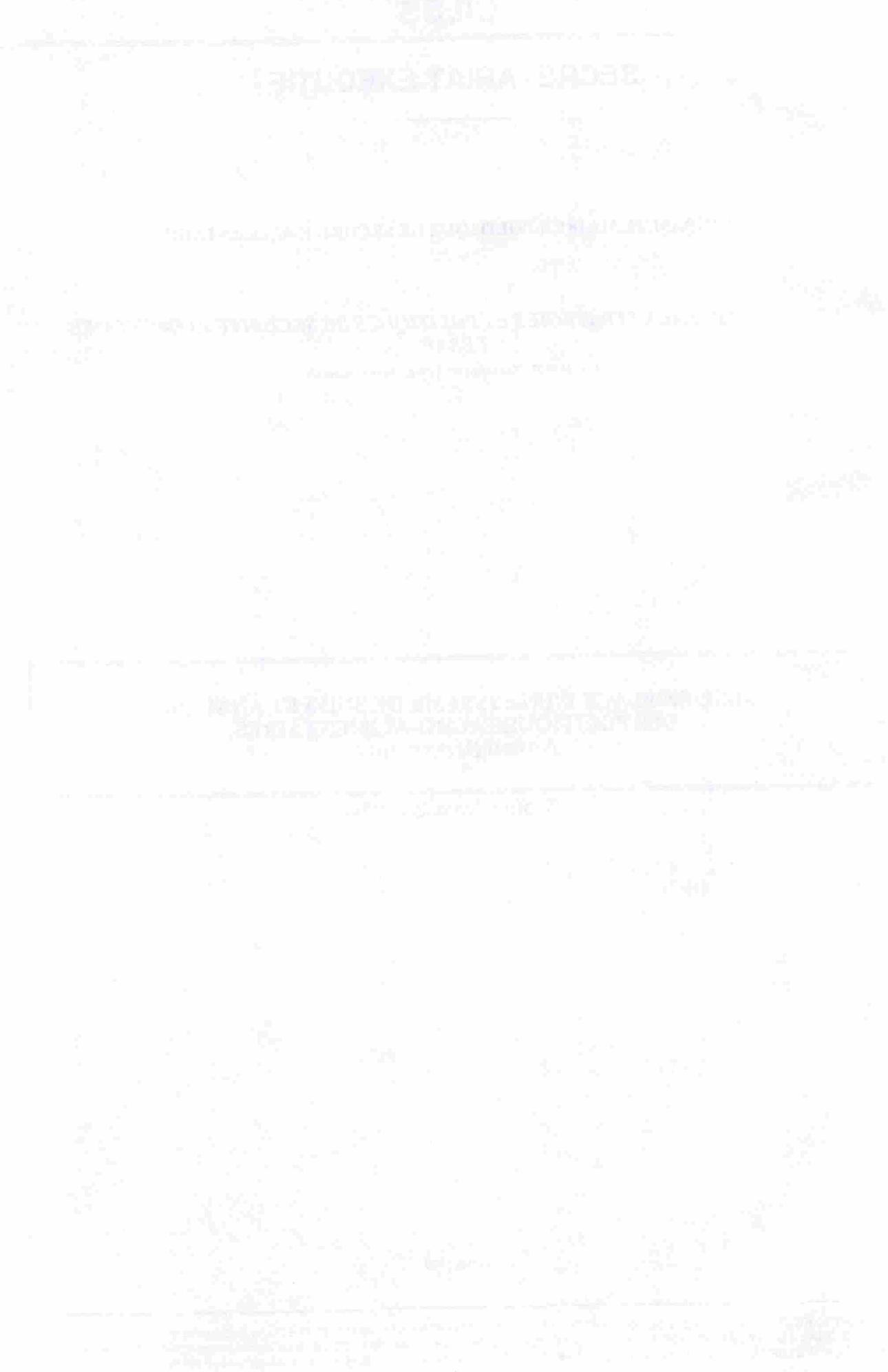
(TEL : 31 58 37 \* FAX : 30 67 57\* E-MAIL : ferap@fasonet.bf)

**MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SUIVI ET ANALYSE  
DES POLITIQUES AGRO-ALIMENTAIRES**  
**NOTE D'ORIENTATION**

*Version Actualisée 1999*

MARS 1999

EXCE



## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 1986, lors du Colloque de Mindelo sur les Politiques Céréalières au Sahel, il est apparu que l'efficacité des politiques agricoles nationales était réduite par une insuffisante prise en compte des relations commerciales, souvent informelles, entre pays voisins. Le CILSS et le Club du Sahel ont alors engagé une série d'initiatives (programmes d'études, séminaires régionaux et nationaux,...) visant à mieux comprendre le fonctionnement réel de l'économie régionale et à mieux cerner la réalité des interdépendances entre les pays de la région dans le domaine agricole et alimentaire.

Ces travaux, qui ont porté sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, ont notamment montré qu'il existe au sein des sous-espaces un potentiel non exprimé de production et que le commerce intra-régional de produits agricoles est nettement supérieur à celui enregistré par les statistiques douanières, principalement à cause des disparités entre les politiques économiques nationales.

Dans le cas des céréales, jusqu'à la dévaluation du franc CFA, les flux régionaux correspondaient majoritairement à des réexportations de denrées importées du marché mondial (Gambie-Sénégal ; Guinée-Mali, Mauritanie-Mali...). Concernant les produits de l'élevage, le marché régional s'était fortement rétréci en faveur des viandes extra-africaines.

Sur la base de ces observations et des débats qu'elles ont suscités, le CILSS et le Club du Sahel sont parvenus à la conclusion que le dialogue régional sur les politiques agricoles et alimentaires ne devrait pas viser, à court et moyen termes, l'uniformisation de celles-ci mais plutôt leur rapprochement progressif selon une démarche pragmatique. Le terme rapprochement s'inscrit dans une double perspective : réduire les nuisances réciproques créées par les politiques nationales divergentes et optimiser les complémentarités, au-delà des limites de chaque pays, entre bassins de production et centres de consommation.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire (USPA-FERAP), qui constitue l'une des principaux axes d'intervention du Programme Majeur "Politique Sécurité Alimentaire" du CILSS. Il a pour ambition d'offrir un cadre structuré et durable aux concertations intra et inter-Etats sur leurs politiques agricoles et alimentaires pour en réduire les disparités actuelles et intensifier les échanges régionaux.

Parallèlement à la réalisation d'actions de "*réduction des obstacles aux échanges régionaux*", l'Unité se propose de mettre à la disposition de l'ensemble des Etats certains "*outils pratiques de rapprochement des politiques*". Le système de suivi-analyse des politiques alimentaires, qui fait l'objet de la présente note, constitue l'un de ses outils. En effet, pour avoir quelques chances d'aboutir, les démarches pragmatiques de rapprochement des politiques doivent se reposer sur des informations pertinentes, fiables, actualisées périodiquement et recueillies selon des méthodes similaires afin de pouvoir appréhender les points de réelle convergence et divergence des politiques et leur évolution. Ce travail a commencé en 1996 avec la mise au point d'une *grille des paramètres des politiques agro-alimentaires nationales*.

## II. LE SYSTEME DE USPA-FERAP FACE AUX AUTRES SYSTEMES

Le CILSS a démarré le processus en 1995 par un travail de collecte d'informations utiles pour la mise en place du système. Les systèmes analysés en son temps ont permis d'éclairer la réflexion sur les perspectives d'un système sahélien. Mais tous ont la caractéristique d'être complexes, et

de s'intéresser plus aux conséquences des politiques économiques qu'à l'identification des mesures elles-mêmes.

- *en ce qui concerne l'Union européenne*, le système suit les données économiques agricoles. De fait, un suivi des disparités des politiques serait inopportun dans ce cas puisque celles-ci sont décidées en commun.
- *en ce qui concerne le GATT*, il s'agit de mesurer les entraves au libre jeu de la concurrence entre les Etats, conséquences des dispositions politiques. On s'intéresse donc aux effets des politiques sur la compétitivité des produits, mais pas aux différences entre les dispositions de base.
- *en ce qui concerne la matrice des politiques économiques de la F.A.O.*, il ne s'agit pas de comparer les politiques nationales des pays d'une région, mais de mesurer l'impact des politiques économiques sur l'ensemble d'une filière agricole..
- *le dispositif de surveillance multilatérale de l'UEMOA* s'intéresse également aux conséquences globales des politiques économiques par un suivi de nombreux indicateurs généraux, qui sont des données économiques. Le secteur agricole est peu étudié. Par contre, il ne donne pas d'informations de base sur les dispositions politiques adoptées. Il y a donc une grande complémentarité avec le système proposé par le CILSS, qui va d'étudier les possibilités de rapprochement des deux institutions sur ce volet.

## II. OBJECTIFS ET PRINCIPES D'INTERVENTION

### 2.1. RAPPELS DES OBJECTIFS DU SYSTEME.

L'objectif global du système de suivi analyse des politiques agro-alimentaires est de permettre une meilleure cohérence régionale dans la définition des politiques nationales. Ses utilisateurs seront les décideurs politiques des Etats-membres et les partenaires de la communauté internationale.

Le système va regrouper et synthétiser en permanence les informations relatives aux politiques agro-alimentaires des Etats de la sous-région. Il doit permettre de mieux appréhender l'évolution de la dynamique régionale et l'évolution de la convergence / divergence des politiques nationales. Il doit faciliter le suivi régulier de l'évolution des disparités entre les politiques.

Mais s'il doit permettre de cadrer les réflexions, il ne peut en aucun cas être l'unique élément de référence pour la décision de mise en place d'une politique. Il doit venir en complément d'études économiques sur les filières considérées. Il ne peut qu'alimenter les débats sur la construction et le rapprochement des politiques agro-alimentaires, tant au niveau national que régional.

♦ *Au niveau national.* Dans l'état actuel de l'organisation régionale, les Etats sont dans l'incapacité de connaître avec précision les mesures sectorielles adoptées par leurs voisins immédiats. Ces données changent en effet régulièrement<sup>1</sup>. Il s'ensuit que la réflexion de mise en

1

Notamment au fur et à mesure des différentes facettes de l'ajustement structurel

place de politiques nationales est très autocentré, se faisant sans prise en compte particulière des mesures adoptées par les voisins immédiats. La première des fonctions attendues de l'outil est donc de permettre d'éclairer les décisions nationales des différents Etats de la sous région par des éléments d'information actualisés sur le contexte régional des politiques nationales.

Il doit permettre aux Etats de mettre en exergue les points de réelle divergence et convergence des politiques qu'ils pratiquent afin de se positionner par rapport à leurs voisins.

♦ **Au niveau régional.** L'outil proposé doit modestement ne rester qu'une des composantes du débat régional. S'il doit permettre de nourrir ces débats, il ne peut en être l'unique élément. Il ne faut donc pas attendre d'avoir toutes les informations au travers de la grille. Par contre, celle-ci doit permettre de donner une vue globale sur l'état de mise en oeuvre des politiques agro-alimentaires.

Des analyses plus élaborées pourront être développées en confrontant les données fournies par le système avec les éléments d'information disponibles au niveau des autres instances régionales.

## 2.2. NIVEAUX DE COMPLEXIFICATION.

Le CILSS identifie trois niveaux de complexification dans le suivi des politiques :

- les politiques annoncées.
- les politiques affichées.
- les politiques effectives dont :
  - ◊ les politiques effectives apparentes.
  - ◊ les politiques effectives réelles.

**2.2.1. Politiques annoncées.** Ce sont celles qui sont déclarées ou envisagées par les responsables politiques lors de manifestations (réunion d'OIG par exemple), de déclarations (interview de ministres, ...) ou documents d'intention (LPDA du PASA par exemple). Elles peuvent être la conséquence d'opportunités politiques, et ne sont pas toujours suivies d'effets. Il ne serait ni opérationnel ni utile de les suivre, car elles sont trop éloignées du fonctionnement réel de l'économie. On peut de plus rencontrer des contradictions entre les déclarations des différents ministères, qui en rendrait très complexe le relevé.

**2.2.2. Politiques affichées.** Ce sont celles qui transparaissent au travers des lois, décrets, et des instruments de la réglementation publique. Elles ont l'avantage par rapport aux précédentes d'être formalisées par des textes légaux. La collecte d'informations pour le suivi peut donc s'appuyer sur des sources tangibles. Elles présentent l'avantage de donner une seule information par catégorie recherchée, qui ne peuvent donc pas être contradictoires, mais sont souvent très dispersées entre les différents services de l'administration.

**2.2.3. Politiques effectives.** Cette notion est entendue comme l'ensemble des conditions d'application de la politique affichée. Ces données nécessitent la collecte de données économiques et une réflexion spécifique pour le calcul de chaque indicateur.

Elles peuvent être classées en deux catégories :

- *Politiques effectives “apparentes”*. Elles sont évaluables à partir des données officielles. Ce sont celles qui transparaissent dans l'interprétation des chiffres officiels. Ainsi, on peut mesurer le taux de protection effectif d'une filière en calculant les recettes des taxes la concernant sur le volume déclaré des importations.
- *Politiques effectives “réelles”*. Pour être plus précis et plus proche encore de la réalité des politiques, il faudrait mesurer également les données qui échappent à la collecte officielle, notamment celles ayant trait au commerce informel. On ne peut obtenir ces dernières qu'au prix d'importants travaux coûteux et complexes de mesures sur le terrain.

### 2.3. PRINCIPES.

Par rapport à cette analyse, le CILSS a fait le choix de ne suivre, au moins dans un premier temps, que les politiques affichées. Cette option est préférée à l'engagement dans un processus apportant certes plus d'informations mais plus difficile à mettre en place. De plus, le CILSS est plus à même de proposer ses conseils en matière de politiques affichées car il peut avoir une discussion ouverte avec les instances politiques à l'origine des décisions. Les politiques effectives sont plus le jeu des différentes composantes du pouvoir économique.

Une fois atteint un certain niveau de maîtrise de l'outil, il pourra alors être envisagé d'élargir le suivi à certains indicateurs économiques permettant de donner une vision des politiques effectives (apparentes). Mais en aucun cas un système comme celui-ci ne pourrait se permettre de faire le suivi d'indicateurs de politiques effectives réelles, beaucoup trop complexes à suivre en dehors du cadre d'études ponctuelles.

Deux principes régissent la démarche retenue par le CILSS :

- ⇒ la pérennité de l'outil.
- ⇒ sa maîtrise.

**2.3.1. Pérennité.** Il ne s'agit pas de faire une étude ponctuelle sur l'état des politiques au niveau sous régional, mais d'être capable de mettre à la disposition des Etats en permanence une information actualisée sur les politiques en cours. Le dispositif doit survivre à la fin des activités de USPA-FERAP. Ceci implique nécessairement qu'il ne soit pas trop coûteux afin de pouvoir être pris en charge par les Etats-membres ou par un soutien financier léger de la part de la communauté internationale ou d'une OIG (CILSS, UEMOA, CEDEAO).

Par ailleurs, les informations disponibles doivent être collectées de façon systématique, c'est à dire indépendamment du besoin immédiat d'information<sup>2</sup>, avec la même intensité dans les différents Etats. Les utilisateurs doivent en effet être certains de trouver l'information qu'ils cherchent à partir du moment où elle rentre dans les catégories prévues.

**2.3.2. Maîtrise.** Il n'existe pas aujourd'hui de système de suivi des politiques car la tentation est toujours forte de lui donner trop d'envergure. Dans l'exemple récent du SADAOC, le

2

Elle ne doit pas se focaliser sur certaines filières dans certains pays et sur d'autres produits dans d'autres Etats.

modèle de grille proposée est devenu si rapidement complexe que les structures publiques membres sont actuellement incapables de la remplir.

Les partenaires potentiellement utilisateurs ont pour la plupart tendance à trouver la grille trop "simple" et à vouloir la complexifier. Pour chaque secteur, les responsables voudraient la voir plus élaborée par rapport à leur domaine d'activité. Certains voudraient même amener le système à servir de base à des modélisations.

Si les différentes demandes étaient satisfaites, la complexification de la grille serait telle qu'elle deviendrait pratiquement impossible à remplir régulièrement. En effet, les filières sont nombreuses ; les pays également. Les informations sont difficiles à collecter au niveau national car elles n'y sont généralement pas centralisées. Et surtout, les informations de base de type économique sont tronquées par l'existence importante du secteur informel.

La mise en oeuvre de ces principes de maîtrise implique la nécessité d'une démarche pragmatique, souple et progressive. Le CILSS doit développer sa capacité de maîtrise de l'outil au fur et à mesure de sa complexification. La préoccupation majeure est de garantir par la simplicité du système la régularité d'une collecte systématique des informations.

### III. DEMARCHE

La démarche adopté par l'USPA-FERAP se veut pragmatique, participative et associative. Elle est régie par les principes retenus ci-dessus. En conséquence, l'Unité s'est focalisé sur quatre axes essentiels :

- monter une base de données facile à actualiser (et à peu de frais) sur les principales mesures politiques adoptées relatives aux principales filières.
- analyser les points de convergence et de divergence entre les politiques.
- diffuser cette base de données auprès des différentes instances où se discutent les modalités de mise en place des politiques agricoles et alimentaires (cellules PASA, groupes socioprofessionnels, services des ministères de l'agriculture, ...).
- mettre les informations sur les écarts des politiques à la disposition des rédacteurs d'analyses économiques.

La collecte des informations a commencé dans un premier temps par les données sur les mesures politiques<sup>3</sup> dans tous les pays sahéliens. Le processus s'est après intensifié dans six (6) pays sahéliens et deux pays des forêts<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Il s'agira donc des politiques affichées et non des politiques effectives.

<sup>4</sup> Cap Vert, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Ghana et Togo

La démarche retenue a donc été la suivante :

- mettre au point une première version de la grille à partir du modèle existant au sein du FERAP et du travail de l'IRAM<sup>5</sup>.
- identifier les correspondants nationaux et les destinataires potentiels en examinant les contraintes techniques et financières relatives à la pérennisation et à la structuration du système à mettre en place.
- réaliser, conjointement avec les structures nationales, le premier remplissage de la grille dans les pays test.
- mettre au point une seconde version de la grille.
- réaliser les premières analyses de l'évolution de politiques et recenser les réactions nationales.

#### IV. ACQUIS

En 1996, un premier canevas a été élaboré à partir des réflexions menées au sein de l'Unité et des recommandations formulées par l'IRAM en respect des principes de pérennisation et de maîtrise de l'outil.

Pour réaliser le premier remplissage de la grille, il s'agissait, de manière spécifique, d'identifier les correspondants nationaux et les destinataires potentiels, puis d'examiner avec eux les contraintes relatives à la pérennisation et à la structuration du système à mettre en place.

L'identification des correspondants nationaux et les destinataires potentiels a été faite pendant la mission circulaire au cours de laquelle les relais USPA-FERAP ont été mis en place. Dans chaque pays, les cellules existantes de suivi des politiques ont été particulièrement mobilisées sur la grille.

La mission tournante d'animation du CILSS a servi également de cadre pour échanger utilement et efficacement avec les équipes chargées de ce dossier au niveau national. À cette occasion, la première version de la grille et la note d'orientation ont été largement diffusées. Chacune des équipes nationales USPA-FERAP était chargée d'effectuer le remplissage et de communiquer au CILSS les informations collectées.

Tous les relais USPA-FERAP ont renvoyé leurs grilles remplies. Les commentaires reçus faisaient ressortir les difficultés liées à la multiplicité des structures concernées par la grille, à la centralisation des informations et au volume de travail exigé. La présentation posait également problème.

Face à ces difficultés, la présentation du canevas a été revue. La grille est actuellement présentée sous forme de fiche filière et par produit, ce qui donne la possibilité de dresser les

<sup>5</sup>

Travail réalisé en ce jour

caractéristiques principales des politiques sectorielles et de faire des commentaires plus motivés. Cette présentation a été transmise à trois pays-tests (Sénégal, Burkina et Mali) pour un remplissage plus complet. Ce test de remplissage a été par la suite élargi à six autres pays.

A partir des données collectées, une base de données sur les politiques a été constituée et informatisée sous ACCESS. Elle concerne une vingtaine de filières agricoles<sup>6</sup>, une dizaine de produits agro-alimentaires, les principaux intrants agricoles et non agricoles (carburants, matériel de transport).

Les éléments de bilan que l'on peut tirer de cette démarche sont les suivants :

- ♦ Il est finalement possible, à peu de frais, d'obtenir un nombre important de données sur les politiques affichées dans les pays. Mais, il est illusoire de penser pouvoir collecter ce type d'information sans frais.
- ♦ La grille proposée aurait permis l'obtention de résultats plus probants si le nombre de filière concernées avait été moins important, et les commentaires sollicités plus détaillés.
- ♦ Les partenaires nationaux sollicités ont exécuté leurs tâches avec beaucoup de sérieux. Mais les détails attendus sont en dessous des attentes. Certaines contradictions ont pu être relevées entre les documents annexes fournis (notamment les descriptifs de mise en oeuvre de PASA) et les éléments d'information fournis par la grille. Il est donc nécessaire à l'avenir :
  - ❖ de bien sélectionner les partenaires nationaux avec lesquels travailler ;
  - ❖ de mieux préciser à ces derniers les tâches et les niveaux de détail attendus (élaboration de termes de référence plus précis).
- ♦ Sur la base des résultats des études de caractérisation détaillée des politiques nationales de maîtrise des échanges extérieurs, on a pu améliorer la précision de l'information dans la mise au point de la seconde version de la grille.
- ♦ Après la conception d'un cadre d'analyse, une analyse de principe a été réalisée pour mettre en exergue les convergences et divergences des politiques. **Cet atelier sera l'occasion d'identifier les données manquantes et de faire des propositions pour les combler.**

## V. PERSPECTIVES

### 5.1. Mettre en route le dispositif de suivi-analyse des politiques nationales

La mise en route du dispositif dans son ensemble consacre le démarrage du système de suivi-analyse des politiques agricoles et alimentaires nationales. Elle constitue l'étape où correspondants nationaux et équipe USPA-FERAP se mettront en synergie pour suivre et analyser les politiques. Elle sera sanctionnée par un atelier de premier bilan et d'ajustement en fonction des résultats obtenus.

<sup>6</sup>

Pour plus de précision, consulter les fiches type en annexe  
Grille\_NQ actualisée3

Le processus couvre les activités spécifiques suivantes :

- ⇒ organiser l'atelier de validation de la seconde version de la grille et du cadre d'analyse des politiques
- ⇒ mettre en route le dispositif dans deux ou trois pays : système provisoire de transmission des informations des correspondants nationaux vers l'équipe de l'Unité ; courrier électronique
- ⇒ organiser le 1<sup>er</sup> atelier-bilan

**5.2. Réaliser la caractérisation détaillée des politiques nationales de maîtrise des échanges extérieurs.** Afin de pouvoir améliorer la précision des données à collecter, il serait utile de procéder à une caractérisation plus détaillée des politiques de tous les pays couverts. Elle permettrait de détailler davantage les mesures (afin de mieux les typer dans une grille-type) et de mieux cibler les filières importantes (afin de réduire le nombre de variables à suivre).

## VI. GRILLE PROPOSEE PAR LE CILSS (voir ci-joint en annexe)

Il est entendu que les systèmes de protection sont les reflets des politiques mises en oeuvre par les Etats. Le suivi des systèmes de taxation, de subventions et fiscalisation pour les principales filières agro-alimentaires seront donc privilégiés dans un premier temps.

Dans la construction proposée de la grille, les colonnes seront relatives au type de mesure et les lignes au type de produit.

### 6.1. TYPE DE MESURE.

On cherchera à évaluer le niveau des barrières tarifaires et non tarifaires, le niveau de libéralisation des filières, notamment identifier les distinctions entre monopole (d'importation, d'exportation, de vente interne), l'existence de prix administrés, de taxes, de subventions. On cherchera par ailleurs à relever le niveau des taxes à tous ces niveaux.

### 6.2. TYPE DE PRODUIT.

Pour analyser les filières, les produits majeurs ont été répartis en quatre catégories :

- \* les produits agricoles.
- \* les produits agro-alimentaires.
- \* les intrants agricoles.
- \* les intrants non agricoles.

**6.2.1. Produits agricoles.** Les produits seront distingués à un niveau qui permet une interprétation des données. Par exemple, les céréales seront distinguées en blé, mil, sorgho blanc, sorgho rouge, maïs, riz, fonio ; les tubercules en ignames, manioc ; les légumes en pommes de terre, haricots, ...) ; les produits animaux en bovins sur pieds, viandes découpées, volailles, ovins, lait, fromages, oeufs, etc..

**6.2.2. Produits agro-alimentaires.** Il s'agira de mesurer les dispositions de protection des principaux produits agricoles transformés. Ils permettront de mieux appréhender

l'environnement de production dans lesquelles doivent opérer les entreprises agro-alimentaires.

**6.2.3. Intrants agricoles jouant sur la compétitivité des filières.** Il s'agira principalement de mesurer les degrés de contraintes à l'importation des facteurs de production rentrant dans la composition des prix de revient des produits agricoles. (engrais, pesticides, matériel agricole, produits vétérinaires, aliments du bétail, ...).

**6.2.4. Intrants non-agricoles jouant sur la compétitivité des filières agricoles.** Ces données, peu nombreuses, sont importantes pour comprendre l'environnement général des filières. On pourra à ce niveau intégrer les politiques de soutien au crédit, aux transports, etc...

## APPENDIX C: THEORETICAL APPROXIMATIONS AND FORMULAS

The following formulas are useful in calculating the probability of success in a binomial distribution, the value of a geometric progression, and the value of a negative binomial distribution plus a constant.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

For example, if the probability of success is not equal to zero, and the number of trials is large enough that the probability of failure is small, the following formula can be used to calculate the probability of success.

## Grille de suivi des politiques agricoles - Tableau des Produits agricoles

520  
indicateurs

Classe	Code	Type Donnée	Production				Marché intérieur		Importations		Exportations	
			1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	%	%
Céréales	I.1.1	Mil Sorgho										
	I.1.2	Mais										
	I.1.3	Fonio										
	I.1.4	Riz										
	I.1.5	Blé										
Tubercules	I.2.1	Manioc										
	I.2.2	Ignames										
Fruit/Légumes	I.3.1	Légumes										
	I.3.2	Fruits										
Oléagineux	I.3.3	Harcots										
	I.4.1	Arachidiées										
Industrielles	I.4.2	Karité										
	I.4.3	Palmiste										
	I.4.4	Sésame										
Bétail/pied	I.5.1	Coton										
	I.6.1	Bovins										
	I.6.2	Ovins										
	I.6.3	Voallées										
	I.6.4	Porcins										
	I.6.5	Camelins										

(\*) Niveau moyen entre subventions et taxation



## Grille de suivi des politiques agricoles - Tableau des Intrants Agricoles

130  
indicateurs

Classe	Code	Type Donnée	Production			Marché intérieur			Importations			Exportations																
			Monopole de production	Prix administré à la prod.	Existence Investissement publics liés à la production	Existance d'org. d'intervention auprès des	Existence de taxe sur production	Existence de subvention directes à la production	Niveau taxe (*)	Monopole public sur le marché	Monopole de Fait	Prix administré	Existence d'org. d'intervention réguler	Existence de taxe	Existence de subvention	Niveau taxe (*)	Monopole d'importation	Existence de Quotas, contingentements	Prohibition des importations	Existence de taxe à l'importation	Existence de subvention	Niveau taxe base	Niveau Taxe conjoncturelle	Monopole d'exportation	Existence de taxe à l'exportation	Existence de subvention à l'exportation	Niveau taxe	Niveau TCE
Agriculture	II.1.1	Engrais	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	%	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	
	II.1.2	Pesticides																										
	II.1.3	Matériel agricole																										
Elevage	II.2.1	Produits vétérinaires																										
	II.2.2	Aliment bétail																										

(\*) Niveau moyen entre subventions et taxation

### 1 352 Indicateurs au Total



## Grille de suivi des politiques agricoles - Tableau des Agroalimentaire

468 indicateurs

		Production						Marché intérieur			Importations			Exportations		
Classe	Code	Type Donnée	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0	1/0
Pro. Animaux	III.1.1	Lait														
	III.1.2	Fromages														
	III.1.3	Oeufs														
Viande abattue	III.2.1	Bovins														
	III.2.2	Ovins														
	III.2.3	Volailles														
	III.2.4	Porcins														
	III.2.5	Camelins														
	III.2.6	Cuir & Peaux														
Végétaux	III.3.1	Sucre														
	III.3.2	Farine														
	III.3.3	Légumes														
	III.3.4	Huile de table														
	III.3.5	Coton, égrangé														
Elaborés	III.4.1	Conserve														
	III.4.2	Biscuits														
	III.4.3	Céréales														
	III.4.4	Desserts														

(\*) Niveau moyen entre subventions et taxation



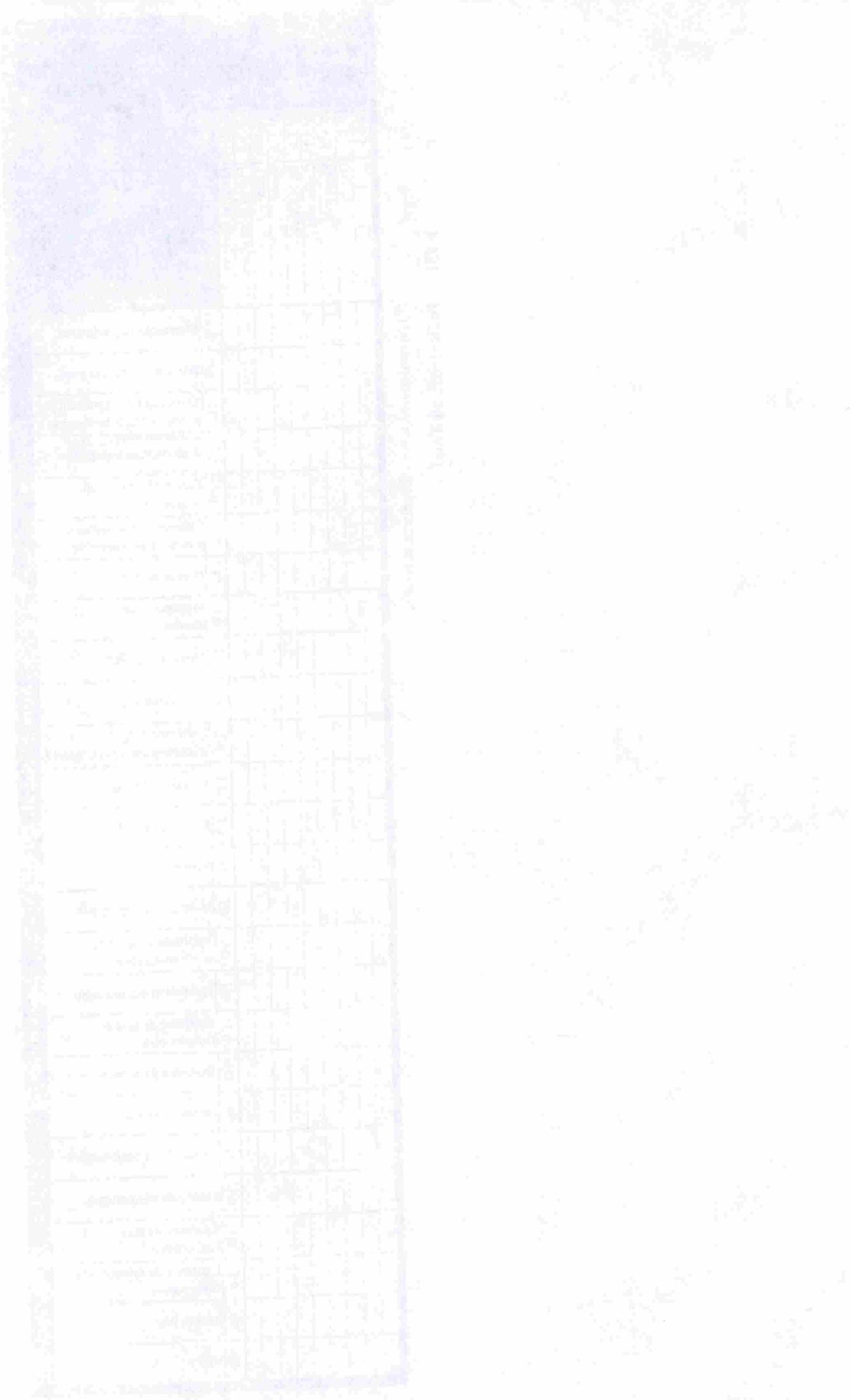
# Grille de suivi des politiques agricoles - Tableau des Intrants non-agricoles

234 indicateurs

Classe	Code	Type Donnée	Production			Marché intérieur			Importations			Exportations		
			1/0	1/0	1/0	1/0	%	1/0	1/0	1/0	1/0	%	1/0	1/0
Transport	IV.1.1	Matériel transport												
	IV.1.2	Pièces mécaniques												
Emballages	IV.1.3	Train												
	IV.1.4	Avion												
Energies	IV.2.1	Emballages												
	IV.3.1	Carburants												
	IV.3.2	Électricité												
Credit	IV.3.3	Gaz												
	IV.4.1													

(\*) Niveau moyen entre subventions et taxation

## 1352 Indicateurs au Total



# Politiques des Produits agricoles du Burkina

Premier semestre 97

Céréales

Mil Sango

I.1.1

Fiche 1  
n° 1

Nomenc. 1007  
Douanes

## 1. Politiques de production : Tonnes (Min): ..... (Max): .....

Monopole production:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Prix administré production:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Investissement publics production:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Organismes d'intervention production:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Taxe sur production:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Subvention directes production:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Niveau taxe production

[ ]	..... (Min)	..... (Max) .....
-----	-------------	-------------------

## 2. Politiques du Marché intérieur : Tonnes (Min): ..... (Max): .....

Monopole public marché:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Monopole de fait marché:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Prix administré marché:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Organisme d'intervention marché:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Existence de taxe marché:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Existence de subvention marché:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Niveau taxe marché:

[ ]	..... (Min)	..... (Max) .....
-----	-------------	-------------------

## 3. Politiques d'Importations : Tonnes (Min): ..... (Max): .....

Monopole d'importation:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Quotas, contingentements:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Prohibition importations:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Taxe à l'importation:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Subvention d'importation:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Niveau taxe base d'importation:

[ ]	..... (Min)	..... (Max) .....
-----	-------------	-------------------

Niveau Taxe conjoncturelle:

[ ]	..... (Min)	..... (Max) .....
-----	-------------	-------------------

## 4. Politiques d'Exportations : Tonnes (Min): ..... (Max): .....

Monopole d'exportation:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Taxe à l'exportation:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Subvention à l'exportation:

 [ ] ..... (Min) ..... (Max) .....

Niveau taxe d'exportation:

[ ]	..... (Min)	..... (Max) .....
-----	-------------	-------------------

Niveau TCE d'exportation:

[ ]	..... (Min)	..... (Max) .....
-----	-------------	-------------------

Remarques:

(Mettre une croix dans les cases à cocher pour Oui, les entourer pour Non)

# Politiques des Produits agricoles du Burkina

Premier semestre 97

Agriculture

II.1.1

Fiche n° 22

Engrais

Nomenc. 31  
Douanes

## 1. Politiques de production : Tonnes (Min): [ ] (Max): [ ]

- Monopole production:  [ ]
- Prix administré production:  [ ]
- Investissement publics production:  [ ]
- Organismes d'intervention production:  [ ]
- Taxe sur production:  [ ]
- Subvention directes production:  [ ]
- Niveau taxe production  [ ]

## 2. Politiques du Marché intérieur : Tonnes (Min): [ ] (Max): [ ]

- Monopole public marché:  [ ]
- Monopole de Fait marché:  [ ]
- Prix administré marché:  [ ]
- Organisme d'intervention marché:  [ ]
- Existence de taxe marché:  [ ]
- Existence de subvention marché:  [ ]
- Niveau taxe marché:  [ ]

## 3. Politiques d'Imports : Tonnes (Min): [ ] (Max): [ ]

- Monopole d'importation:  [ ]
- Quotas, contingentements:  [ ]
- Prohibition imports:  [ ]
- Taxe à l'importation:  [ ]
- Subvention d'importation:  [ ]
- Niveau taxe base d'importation:  [ ]
- Niveau Taxe conjoncturelle:  [ ]

## 4. Politiques d'Exports : Tonnes (Min): [ ] (Max): [ ]

- Monopole d'exportation:  [ ]
- Taxe à l'exportation:  [ ]
- Subvention à l'exportation:  [ ]
- Niveau taxe d'exportation:  [ ]
- Niveau TCE d'exportation:  [ ]

Remarques:

(Mettre une croix dans les case à cocher pour Oui, les entourer pour Non)

Les engrais sont essentiellement importés. Les subventions des prix entraînent des réexportations vers les pays voisins.

# Politiques des Produits agricoles du Burkina

Premier semestre 97

Pro. Végétaux  
Conserve Légume

III.3.4

Nomenc. 20  
Douanes

Fiche 43  
n°

## 1. Politiques de production :

Tonnes (Min):

(Max):

Monopole production:

 [Redacted]

Prix administré production:

 [Redacted]

Investissement publics production:

 [Redacted]

Organismes d'intervention production:

 [Redacted]

Taxe sur production:

 [Redacted]

Subvention directes production:

 [Redacted]

Niveau taxe production

[Redacted]	[Redacted]
------------	------------

## 2. Politiques du Marché intérieur :

Tonnes (Min):

(Max):

Monopole public marché:

 [Redacted]

Monopole de Fait marché:

 [Redacted]

Prix administré marché:

 [Redacted]

Organisme d'intervention marché:

 [Redacted]

Existence de taxe marché:

 [Redacted]

Existence de subvention marché:

 [Redacted]

Niveau taxe marché:

[Redacted]	[Redacted]
------------	------------

## 3. Politiques d'Importations :

Tonnes (Min):

(Max):

Monopole d'importation:

 [Redacted]

Quotas, contingentements:

 [Redacted]

Prohibition importations:

 [Redacted]

Taxe à l'importation:

 [Redacted]

Subvention d'importation:

 [Redacted]

Niveau taxe base d'importation:

[Redacted]	[Redacted]
------------	------------

Niveau Taxe conjoncturelle:

[Redacted]	[Redacted]
------------	------------

## 4. Politiques d'Exportations :

Tonnes (Min):

(Max):

Monopole d'exportation:

 [Redacted]

Taxe à l'exportation:

 [Redacted]

Subvention à l'exportation:

 [Redacted]

Niveau taxe d'exportation:

0,00%	[Redacted]
-------	------------

Niveau TCE d'exportation:

0,00%	[Redacted]
-------	------------

Remarques:

(Mettre une croix dans les case à cocher pour Oui, les entourer pour Non)

# Politiques des Produits agricoles du Burkina

Premier semestre 97

Transport

IV.1.3

Fiche n° 51

Transp. ferroviaire

Nomenc.  
Douanes

## 1. Politiques de production :

Tonnes (Min):

(Max):

- Monopole production:
- Prix administré production:
- Investissement publics production:
- Organismes d'intervention production:
- Taxe sur production:
- Subvention directes production:
- Niveau taxe production:

## 2. Politiques du Marché intérieur :

Tonnes (Min):

(Max):

- Monopole public marché:
- Monopole de Fait marché:
- Prix administré marché:
- Organisme d'intervention marché:
- Existence de taxe marché:
- Existence de subvention marché:
- Niveau taxe marché:

## 3. Politiques d'Imports :

Tonnes (Min):

(Max):

- Monopole d'importation:
- Quotas, contingentements:
- Prohibition imports:
- Taxe à l'importation:
- Subvention d'importation:
- Niveau taxe base d'importation:
- Niveau Taxe conjoncturelle:

## 4. Politiques d'Exports :

Tonnes (Min):

(Max):

- Monopole d'exportation:
- Taxe à l'exportation:
- Subvention à l'exportation:
- Niveau taxe d'exportation:
- Niveau TCE d'exportation:

Remarques:

(Mettre une croix dans les cases à cocher pour Oui, les entourer pour Non)

